

lequel je l'ai maintes fois invoqué: a qui les députés ont le droit de poser des questions. Le député de Dartmouth-Halifax-Est a nettement dit qu'il posait une question concernant des poursuites en vertu de la loi sur le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, et il l'a adressée précisément au solliciteur général. Si le premier ministre consultait sa liste, il verrait, j'en suis sûr, que le solliciteur général est ici aujourd'hui, assis à sa droite.

Une voix: Il est ici tous les jours.

LA PÊCHE

L'ACHAT DE MORUE SALÉE POUR LE BIAFRA

A l'appel de l'ordre du jour.

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): J'ai une question à poser au ministre des Pêcheries et je la poserai à son secrétaire parlementaire s'il veut tenter d'y répondre. S'il préfère la tenir pour préavis, j'attendrai jusqu'à demain.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Que le député pose sa question.

M. Lundrigan: Le secrétaire parlementaire aurait-il l'obligeance de nous dire si l'achat par le gouvernement de 5 millions de livres ou de 50,000 quintaux de morue salée de l'Atlantique à l'intention du Biafra se traduira par une augmentation du prix payé pour le poisson aux pêcheurs de l'Atlantique?

M. E. F. Whelan (secrétaire parlementaire du ministère des Pêcheries): Monsieur l'Orateur, je devrai prendre note de la question.

M. Lundrigan: Alors, je retire ma question.

• (3.30 p.m.)

LES SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides, sous la présidence de M. Béchard.

M. le président suppléant: La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides pour l'étude des crédits révisés du ministère de l'Approvisionnement et des Services pour l'année financière se terminant le 31 mars 1969. Ces crédits figurent à la page 482 du Livre bleu, et le détail à la page 484.

APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES

1. Administration centrale, \$4,973,100.

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de la Production de défense): Les crédits que nous étudions aujourd'hui, monsieur le président, [M. MacInnis.]

reflètent les changements qui ont été amorcés au nouveau ministère de l'Approvisionnement et des Services ou ceux qui sont envisagés dans un avenir immédiat. En présentant ces crédits, je ne m'en tiendrai qu'à quelques commentaires pour que les nouveaux députés en particulier soient mieux renseignés sur le fonctionnement exact de ce ministère dans le passé.

Franchement, puisque c'est là mon premier devoir à cet égard, cela me donnera l'occasion de situer les choses dans la perspective qui convient. On sait que le ministère de la Production de défense existe depuis 1951. L'objectif principal du ministère a été, jusqu'à présent, d'agir en qualité d'organisme d'approvisionnement pour le ministère de la Défense nationale. Je crois qu'on a généralement admis, et les faits me semblent le confirmer, qu'il était plus avantageux pour le trésor et le pays en général qu'un organisme de caractère civil approvisionne en fournitures nombreuses et variées le ministère de la Défense nationale. A la suite des propositions générales de la Commission Glassco et depuis 1963 ou à peu près, des responsabilités supplémentaires ont été attribuées au ministère de la Production de défense, notamment celle de l'approvisionnement au nom de plusieurs ministères civils. Les députés trouveront intéressant d'apprendre que le travail accompli jusqu'à ce jour à cet égard englobe de 35 à 40 ministères ou organismes civils. Les services du ministère sont responsables pour environ 60 p. 100 des dépenses ou achats des ministères civils.

Nous espérons qu'à la faveur de la transition en cours et du transfert graduel des pouvoirs d'achat sous notre contrôle nous pourrions, assez rapidement, en arriver au point où nous ferons la plus grande partie, sinon la totalité des achats pour les ministères civils. Je pense que les activités passées du ministère montrent que le concept d'achats combinés est tout aussi pratique et défendable que l'a été celui d'un ministère civil effectuant les achats pour les forces armées. Nous nous proposons maintenant de poursuivre ce remaniement et, comme le savent sans doute les députés, nous avons annoncé, en juillet dernier, notre intention de créer un nouveau ministère des approvisionnements et services.

En bref, ce ministère embrassera les activités que j'ai déjà décrites ici-même, c'est-à-dire les achats pour les forces armées et la